

Compte-rendu du Conseil d'Administration
5 février 2019
à Paris agence C.C. Courcelles

Etaient présents :

Evelyne CARRÉ, Patrick FALAISE, Jean FRÉBOURG, Claude GURY, Patrick LOPEZ, Jacques MIET, Alain PIERRE, et Jean-Jacques PORIEL.

Absents excusés :

Anne COLOMBEL, Michel FOUILLAUX, Marie-Christine LI SEN LIE et Karol SACHS.

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 6 décembre 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Vie de l'association

- Réunion du Club Épargne du 10 décembre 2018, il est demandé aux deux animateurs, Jean Frébourg et Patrick Lopez, de rédiger une note de synthèse pour mise en ligne sur le site pour restituer l'esprit de la réunion.
- La conférence « La route de la soie » du 24 janvier 2019, animée par Marie-Christine Li Sen Lie a réuni 21 participants, qui ont apprécié la partie historique et le quizz à l'issue de cette présentation. Un pot a ensuite rassemblé les participants au CaféDad ?
- Participation récemment de Jacques Miet à une réunion de l'Union des Amicales des Banques Populaires.
- Le groupe de travail pour la préparation du 10^e anniversaire de l'AACC, constitué à l'issue du Conseil d'Administration du 6 décembre 2018, s'est réuni à deux reprises le 18 décembre et le 22 janvier. Les comptes rendus sont joints.
- Le Crédit Coopératif a communiqué la liste des futurs retraités, au nombre de quatre, qui ont donné leur accord pour que leur adresse mail soit transmise à l'association en vue de les contacter. Le Crédit Coopératif a rempli l'un de ses engagements, ce qui est positif. Néanmoins la connaissance du nombre total des retraités de l'année aurait permis de mesurer le niveau d'intérêt porté à l'association. Il convient donc d'insister auprès du Crédit Coopératif pour obtenir les compléments d'information qui nous sont utiles.
- Relevés de comptes du Crédit Coopératif
Suite à la bascule informatique sur la nouvelle plate-forme des CE, il apparaît une régression dans les arrêtés de comptes ; ainsi aucune fourniture d'arrêté pour les PEL et les intérêts n'apparaissent plus.
Difficultés pour ouvrir un PEA et impossibilité d'alimenter directement par virement le compte courant PEA associé.
Jacques Miet, qui rencontre prochainement Bruno Willems, se charge de faire remonter les problèmes au Crédit Coopératif.

3. Arrêté des comptes au 31 décembre 2018

Le montant des cotisations s'est élevé à 3 090€ (160 adhérents) en nette progression sur 2017 (2 570 €).

En raison des deux rencontres en province à Bordeaux et Marseille, les frais Régions ont atteint 5 402,50 € contre 2 332,40 € en 2017.

La subvention versée par le Crédit Coopératif, calculée selon la nouvelle modalité définie début 2018, a été de 7 800€, incluant une contribution exceptionnelle de 1 000€ pour les 10 ans de l'association en 2019.

Le résultat de l'exercice s'établit à + 3 135,13€ contre + 1 485,46€ en 2017.

4. Préparation de l'Assemblée générale du 20 mars 2019

Le repas sera pris au restaurant Jungle Arch. Un espace nous sera réservé. Le prix tout compris est de 40 € par personne. Une contribution de 10€ sera demandée à chacun des participants. Evelyne Carré s'est chargée de trouver le lieu du déjeuner.

Une lecture du PowerPoint qui sert de support à la prochaine AG est effectuée. Chacun dans son domaine de compétence communiquera ses observations et compléments. Ne pas omettre de rendre compte de la mise en place du RGPD, de donner les noms des nouveaux adhérents, de faire un graphique de l'évolution du nombre d'adhérents, de rappeler l'élévation de 20 à 25 € de la cotisation annuelle.

Une invitation à participer sera transmise à M Bancel, Mme Jacglin et M Vernier de la Fondation du Crédit Coopératif.

5. Participation au Grand débat national

Réunion à organiser au titre du Grand débat lancé par la Présidence de la République. Notre association a toujours manifesté un intérêt pour les questions sociétales ; aussi une réunion va être programmée d'ici fin février pour échanger sur les différents thèmes proposés. Les questions relatives aux retraités devront faire l'objet d'un examen spécifique. Jacques Miet et Patrick Lopez se chargent de la préparation de la réunion. Il sera demandé à Patrick Kosman d'assurer le rôle de modérateur.

6. 10ème anniversaire de l'A.A.C.C.

Sur proposition unanime des membres du groupe de travail, il est décidé de retenir une croisière sur la Seine avec un déjeuner. Il est retenu la proposition « Bleu Seine » sur la péniche « Bel Ami » avec le menu Concorde. Les membres du groupe de travail devraient visiter la péniche après le 18 février

Le coût global pour 120 personnes serait de 13 650€ non compris les animations et le champagne qu'on peut amener sans droit de bouchon. Le prix demandé aux adhérents sera de 25€, de 50€ pour les conjoint(e)s. L'indemnisation des frais de transport pour les adhérents de province (soit hors Ile de France) sera de 50€. Les adhérents seront consultés sur le projet lors de l'AG du mois de mars. Une invitation à venir à l'apéritif sera adressée à M Bancel, Mme Jacglin et au nouveau vice-président, M Saddier.

7. Activités - visites

Visites programmées par Evelyne Carré : Unesco, Garde Républicaine.

Un point est à faire avec le CE du Crédit Coopératif pour faire bénéficier les retraités de certaines offres du CE comme les réductions sur les places de cinémas.

8. Divers

Les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO sont versées par Humanis. Il est possible d'ouvrir un compte auprès de cet organisme mais l'information disponible est très insuffisante. Le détail des montants prélevés sur la retraite (CSG, impôt à la source....) n'est pas indiqué. Une démarche pourrait être engagée auprès d'Humanisme pour connaître les améliorations attendues.

~~~~~